

Collecte des coquilles de coquillages en déchèteries

Collecte des coquilles de coquillages en déchèteries sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Avec les fêtes de fin d'année, de nombreux déchets sont produits par les ménages : cartons d'emballages des jouets, papier cadeaux, bouteilles en verre... Pour ces déchets recyclables, des solutions existent : le bac jaune de collecte sélective, les conteneurs à verre ou encore la déchèterie. Un autre déchet, très consommé pendant les fêtes, pèse lourd dans la poubelle d'ordures ménagères : les coquilles de coquillages.

Guingamp-Paimpol Agglomération organise pour la troisième année consécutive, du lundi 15 décembre 2025 au samedi 17 janvier 2026, une collecte séparée des coquilles de coquillages, permettant aux habitants de son territoire de les valoriser tout en allégeant leurs poubelles. Ces coquilles seront broyées et intégrées au processus de compostage avec les déchets végétaux collectés en déchèterie.

Les deux précédentes opérations menées en 2023 et 2024 ont permis de détourner 15,4 tonnes de coquilles des ordures ménagères destinées à l'incinération.

Une partie du broyat obtenu est mise à disposition gratuitement des habitants du territoire pour être utilisée en amendement pour le sol ou en nourriture pour les poules. Il suffira juste de se rendre en déchèterie muni d'une pelle et d'un contenant (seau, sac...).

Où déposer les coquilles pendant les fêtes?

Durant cette période, des bacs sont installés dans chacune des 6 déchèteries de Guingamp-Paimpol Agglomération : Bégard, Bourbriac, Callac, Paimpol, Plouëc-du-Trieux et St Agathon.

Quelles sont les consignes de tri ?

Coquilles de coquillages acceptées : bigorneaux, bulots, huîtres, moules, palourdes, coques, Saint-Jacques. **Attention**, il est important que les coquilles soient vides.

Déchets refusés : crevettes, crabes, et autres crustacés, serviettes en papier, rince-doigts, rondelles de citron, sacs plastiques... À déposer dans le bac ordures ménagères.

CONTACT

Guingamp-Paimpol Agglomération
02 96 13 59 59 · contact@guingamp-paimpol.bzh